

TURNY

>> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
N°15 - Octobre 2014

Centenaire 14-18
LES POILUS DE TURNY



RENTREE SCOLAIRE
Mise en place des NAP





Dans un souci d'efficacité, d'économie et de protection de l'environnement la Mairie envisage de communiquer les informations communales (hors Bulletin municipal) par voie électronique.

Si vous le souhaitez vous pouvez communiquer votre adresse mail à mairie@turny.fr en indiquant vos nom/prénom afin de recevoir directement les informations.

Le Conseil municipal a décidé de permettre aux associations agréées d'utiliser ce service (sans leur diffuser les adresses bien sûr)

Les adresses collectées ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers ni d'aucun traitement de la part de la commune de Turny. En raison du caractère nominatif d'une adresse électronique, et du caractère privé et confidentiel du courrier, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la Loi " Informatique et Libertés " n° 78-17 du 6 janvier 1978).

Un autocollant à apposer sur votre boîte à lettres vous sera remis par la mairie si vous choisissez ce mode d'information par e-mail. Le bulletin municipal continuera à être distribué dans toutes les boîtes à lettres des habitants de Turny.

La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et
Gîte

Pour 2 personnes.

Route des Varennes
89570 TURNY

Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET



Site : www.petitvarenne.fr : mail : petitvarenne@free.fr tél : 33 (0)3 86 35 21 47

INFORMATIONS MAIRIE

Vous pouvez joindre le secrétariat de la mairie par mail à l'adresse mairie@turny.fr

Mairie 03 86 35 10 99

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Lundi et Vendredi 9h -12h

Mardi et Jeudi 14h -17h

Mercredi et Samedi 10h -12h

Bibliothèque

Mardi 14h -16h30

Mercredi 14h -17h

Agence postale communale

Lundi au vendredi

9h30 - 12h

Samedi 10h -12h

Pompiers 18 ou 112

Gendarmerie 17

Le site internet de la commune est à votre disposition pour tous renseignements et est actualisé régulièrement. N'hésitez pas à le consulter :

www.turny.fr

Pour rester connecté le site est également disponible sur smartphone et tablette numérique.



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE 89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75 E-mail : suinot.info@orange.fr

Vie municipale.....	4
Communauté de Communes.....	13
Histoire Patrimoine	14
Vie scolaire.....	20
Fêtes Manifestations.....	22
Vie associative.....	25
Travaux Aménagement.....	30



Le mot du Maire



Après un été où les activités n'ont pas manqué comme en témoigne ce bulletin municipal, la rentrée s'est passée sans difficultés, malgré les changements apportés par les nouveaux rythmes scolaires.

Comme chaque année, le mois de juin est l'occasion de conclure une année. Pour les enfants, ce sont les fêtes d'écoles. La remise des dictionnaires pour ceux qui partent au collège, est le moment où ils quittent le « cocon » de l'école communale. Pour les associations, c'est aussi l'occasion de présenter le travail de l'année écoulée.

Les « beaux jours », même si cette année ils se sont fait désirer, sont toujours riches en activités, parfois extérieures à la commune, mais qui en la traversant agrémentent leur parcours et font ainsi connaître notre Turny. C'est aussi une période de faible activité administrative. C'est une période de repos pour tous, je l'espère.

Puis la rentrée arrive. Pour les écoles, ce fut celle de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec tous les changements en cascade qu'ils ont pu imposer. Cette réforme a modifié le temps de travail des 3 agents communaux, les transports scolaires et bien sûr vos rythmes familiaux. J'espère que, pour l'enfant, le bénéfice escompté soit au rendez-vous.

Dans un premier temps la commune avait refusé la mise en place des activités périscolaires. Les aménagements du décret nous ont permis de les mettre en place sur 2 fois 1h1/2 par semaine. Le nouvel Adjoint en charge du dossier s'est donné les moyens, avec l'accord du Conseil, de réaliser le pari d'instaurer des séquences variées, aussi ludiques que pédagogiques. Le pari n'était pas aisé mais avec beaucoup d'énergie, le résultat, vous pourrez en juger, est à ce jour, très satisfaisant. Ceci sans dériver financièrement, puisque, par les dotations (temporaires) de l'état nous obtenons un presque équilibre. Il n'en est pas de même pour tous les dossiers. Les temps sont durs, pour tous et dans tous les secteurs. Il n'est pas un dossier, un projet qui n'apporte son lot de complications et d'exigences inappropriées et inexplicables, réduisant nos moyens d'actions à trop peu. Les réalisations sont de plus en plus longues à voir le jour et demandent toujours plus d'énergie et de détermination. Il faut se battre avec rage et détermination pour espérer aboutir.

Une des satisfactions sur un dossier ouvert depuis plus de 4 ans, est l'ADSL pour tous les foyers (sous réserve encore de quelques problèmes techniques). Vous avez peut-être vu la fibre arriver à Linant et au Fays qui permettra des débits de 18 Mo vers la mi-2015. Reste aujourd'hui à nous battre pour que chaque répartiteur de la commune soit relié à la fibre et que chaque Turrois puisse bénéficier de débit semblable. Le combat sera, je crois là aussi, long et difficile.

Ne soyons pas pessimistes, les dossiers avancent demandant une détermination toujours plus grande pour espérer aboutir, d'autres reprennent vie après un sommeil électoral et une information complète des nouveaux élus. Le Conseil travaille avec rigueur et détermination.

Les réalisateurs de ce bulletin, ont pour objectif de faire paraître la prochaine édition en janvier, je me dois donc de vous souhaiter un bon automne et une bonne fin d'année. Soyez vigilants près de vos proches, la solidarité humaine rend les difficultés moins grandes.

Bon courage à tous.

Stéphane Gallois

**BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY**
N°15 - Octobre 2014

Directeur de la publication
Stéphane GALLOIS

Comité de rédaction
Commission Communication
Responsable Jean-Claude
Chevalier

Réalisation
Cathy Colin
Isabel Ferraz

Photos
Mairie de Turny
Associations
Ecole

Impression
Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :
bim@turny.fr

BUDGET

TURNY : COMPRENDRE LE BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le conseil municipal du 24 avril 2014 a adopté le budget prévisionnel 2014, après les élections municipales. Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune pour l'année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal. L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre régionale des Comptes. En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes.

Ce budget prévisionnel, comme son nom l'indique, a donc pour ambition de prévoir les dépenses au plus juste pour l'année en cours.



La section FONCTIONNEMENT du budget

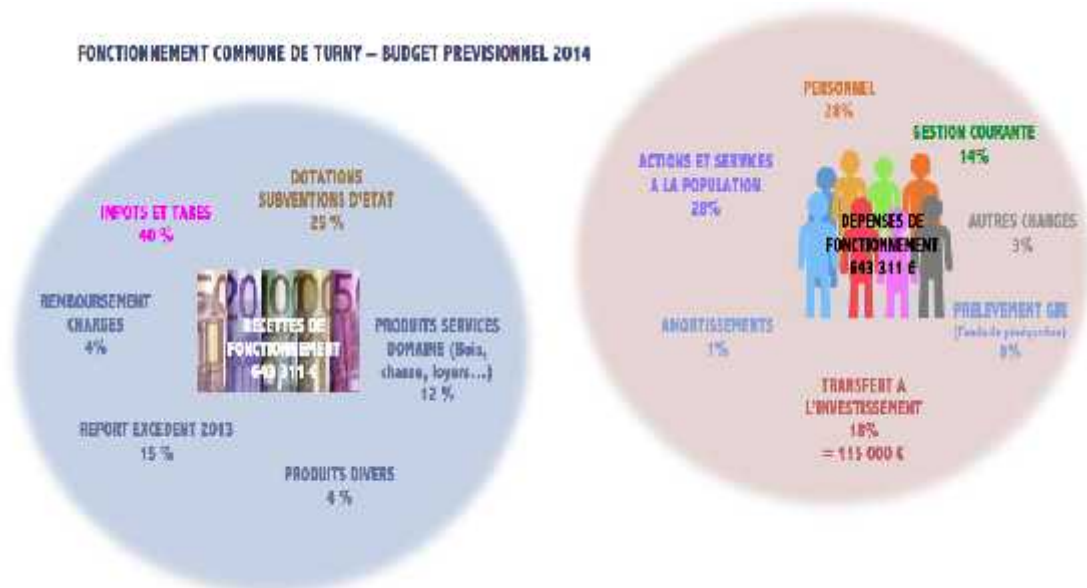
Les recettes

Les recettes sont constituées par les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) que les Turrois acquittent chaque année, des subventions et dotations principalement de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général, de dons et du produit des services municipaux payants (forêt, chasse, loyers...)

Les dépenses

Elles participent à la mise en œuvre des actions au service de la population votées par les élus. Elles assurent également le bon fonctionnement des services municipaux. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. L'excédent est affecté aux dépenses d'investissement.

FONCTIONNEMENT COMMUNE DE TURNY – BUDGET PREVISIONNEL 2014



>> Vie municipale

La section INVESTISSEMENT du budget

Elle concerne les opérations d'investissement en vue d'améliorer la qualité des équipements mis à la disposition des Turrois ou d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section investissement.

Les recettes

Elles proviennent des emprunts, de dotations, subventions et de l'autofinancement (Excédent de fonctionnement).

Les dépenses

Les dépenses d'investissement concernent des dépenses durables pour la commune, donc la création de nouveaux équipements ou de grosses réparations.

INVESTISSEMENT COMMUNE DE TURNY – BUDGET PREVISIONNEL 2014			
RECETTES		DEPENSES	
Remboursement investis.	5 657,00 €	PLU	8 500,00 €
Contrat de canton	19 832,00 €	Cimetière	11 759,95 €
<small>(Subvention Conseil Général 89)</small>		Forêt communale	15 000,00 €
Dons (Asso pat-tennis)	12 000,75 €	Frais notaire	1 200,00 €
DETR reste à réaliser	24 917,70 €	Logements communaux	18 000,00 €
<small>(Dotation Equipement Territoire Ruraux : Espace sportif Maraults)</small>		Mairie	31 940,00 €
Amendes de police	10 000,00 €	Eglise	15 376,80 €
<small>(Subvention amélioration sécurité)</small>		Salle des fêtes + parking	7 200,00 €
Villages de l'Yonne	9 000,00 €	Transformateur L'Hôpital	27 000,00 €
<small>(Subvention Conseil Général 89)</small>		Espace sportif Maraults	10 800,00 €
Amortissement	4 839,11 €	Terrain pétanque	10 800,00 €
FCTVA	25 752,00 €	Liaison piétonne Bas-Turny	30 000,00 €
<small>(Retour TVA INVEST.2103)</small>		Cluseaux/tunage/pluvial	39 200,00 €
Affectation resultat	66 175,64 €	Matériel Pompiers	600,00 €
Opérations d'ordre	13 795,80 €	Tondeuse voirie	21 200,00 €
Virement FONCTIONNEMENT	115 000,00 €	Informatique	3 600,00 €
	306 970,00 €	Emprunts (Remboursement capital)	35 230,79 €
		Imprévus	5 766,66 €
		Opérations d'ordre	13 795,80 €
			306 970,00 €

>> Vie municipale

SARL
FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine

03 86 43 45 87 **TAXIS TURNY** 06 08 46 77 75

***Transports Privés :**
Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...
***Transports de Malades Assis (TAP):**
Consultations, Hospitalisation, Diatyses, Kiné, Chimie,
Rayons, IRM, Scanner, CMPP...
La satisfaction de nos clients est notre devise

PLEINE LUNE

MAROQUINERIE-BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE

23, rue Dilo
89600 Saint-Florentin

Tél.Fax : 03.86.43.44.79
E.mail :

La forêt d'Orthe
L'artisan de tous vos projets

Charpente - Couverture
Maison à ossature bois (MOB) - Garage -
Bâtiment industriel, agricole et artisanal
Technologie photovoltaïque
Rénovation charpente et couverture

Menuiserie artisanale
Porte - Fenêtre - Escalier
Placard - Portail

Maison Ossature Bois
MOB'HOME
La construction nouvelle génération

03 86 35 29 52
contact@laforet-dorthe.com

www.laforet-dorthe.com
6, route des Chenevières • 89570 TURNY

Les subventions prévues aux associations

et qui ne sont versées que sur présentation du rapport moral et financier.

Les subventions aux associations agréées par la commune :

- ◆ Association Sportive de Turny 280,00 €
- ◆ Ensemble pour les Ecoles de Turny 280,00 €
- ◆ La Compagnie du Parapluie 280,00 €
- ◆ Le Moto Club 280,00 €
- ◆ Les Amis du Patrimoine et du site de Turny 280,00 €
- ◆ Turny Danse 280,00 €
- ◆ Turny Sports et Loisirs 280,00 €
- ◆ A Tous Points 280,00 €
- ◆ Turny pétanque 280,00 €

Ces associations disposent également des équipements et matériels de la commune.

Associations non agréées par la commune intervenant à Turny

- ◆ Les Après-midi de Saint-Flo 100 €
- ◆ Office de Tourisme de Saint-Florentin 140,00 €
- ◆ ADMR 280,00 €

Centres de formation

CIFA 90,00 €

CIFA d'Auxerre 90 €/apprenti (1 enfant de Turny concerné) CFA de la Nièvre 50 €/apprenti (1 enfant de Turny concerné)

Les taxes de la commune

Les taux de 2013 sont reconduits :

- Taxe d'habitation 17,38 %
- Taxe foncière (non bâti) 46,97 %
- Taxe foncière (bâti) 12,64 %
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) 21,25 %

Le taux d'endettement de la commune

Le taux d'endettement de la commune en 2013 est de 238 € par habitant. La moyenne des communes équivalentes en nombre d'habitants est de 682 €.

Stéphane Gallois
Cathy Colin

Le compte-rendu complet du Conseil municipal du 24 avril 2014 au cours duquel a été voté le budget 2014 est disponible sur le site www.turny.fr Rubrique : Mairie/compte-rendus

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des compte-rendus approuvés du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 20 février 2014

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 avril 2014 approuvé à l'unanimité.

Informations diverses

CDD de l'employée de l'agence postale non renouvelé, arrêt au 31/08/14.

Au 1er septembre embauche en CDD de la personne qui avait déjà assuré le remplacement.

Communauté de communes

Un audit financier et organisationnel est en cours de réalisation afin de tracer les orientations des prochaines années.

Le port devrait prochainement être libéré des artisans afin de devenir un pôle touristique.

Le marché des ordures ménagères a été renouvelé.

Un nouveau logo devrait « voir le jour ».

Stéphane GALLOIS est Vice-Président du SIAEP et du SMSFO et membre du bureau du Pays du Tonnerrois.

Délégué de la CLE (commission locale d'électrification) Jean-Pierre CHARONNAT.

Monsieur le Maire demande d'ajouter 1 sujet à l'ordre du jour

- contrat d'entretien du chauffage de la salle des fêtes
le Conseil Municipal accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé :

Monsieur le Président de « TURNY PETANQUES », Philippe VACAVANT, étant présent, la séance du Conseil Municipal débute par le point 8/.

8/ TERRAIN DE PETANQUE

Il est rappelé qu'un budget de 10 000,00 € HT a été voté le 4 juillet 2013 en attente d'un devis de 10 000,00 € HT reçu le 4 mars 2014 mais ne comprenant pas l'entourage. Un nouveau devis a été reçu le 16 juin avec la fourniture, la livraison de l'entourage gratuit mais non posé. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur le Président de TURNY PETANQUE qui explique les besoins de l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à 14 voix pour 1 abstention (JP CHARONNAT) la création de terrains de pétanque sur les sites de l'espace sportif familial des Maraults pour 50 m² et sur le chemin de

10 000,00 € HT, l'association se chargeant de la pose de l'entourage.

1/ TARIF PERISCOLAIRE 2014-2015

Rappel des tarifs actuels :

Cantine : enfants : 3 € adultes : 3,38 €

Coût d'un repas : environ 6,00 €, 3,00 € à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (15 voix pour) le maintien du tarif actuel, soit 3 € pour les enfants et 3,38 € pour les adultes et personnes extérieures.

Garderie et TAP

Tarif garderie : 1 € la garderie.

Concernant les TAP :

1 € la garderie seule ou garderie + TAP

Coût d'une « garderie » : 3,20 €, soit 2,20 € à la charge de la commune.

Il est délibéré à l'unanimité des présents (15 voix) les tarifs de garderie suivants :

- garderie seule :	1 €
- garderie + TAP :	1 €
- TAP seul :	1 €

2/ AMENAGEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal avait délibéré le 28 novembre 2013 comme suit :

Classe	- lundi	9h/12h	13h30/15h45
	- mardi	9h/12h	13h30/15h45
	- mercredi	9h/12h	
	- jeudi	9h/12h	13h30/15h45
	- vendredi	9h/12h	13h30/15h45

Le transport scolaire à 15 H 45. Le mercredi midi pas de cantine.

Décision entérinée par l'Inspection Académique. Il avait été décidé de ne pas mettre en place les TAP mais d'améliorer la garderie.

Aménagement de la Loi qui permet de faire des séances de TAP de 1h30 (voire 3h sur dérogation motivée par un projet spécifique).

Pour la mise en place des TAP possibilité d'une aide de 90 €/élève/an, sur 2 ans assurés, pour 25 élèves environ soit 2 250 €/an. Monsieur CHEVALIER explique le fonctionnement des TAP.

>> Vie municipale

Déroulement des TAP : 1H30 les lundis et jeudis de 15h45 à 17h15 parallèle à la garderie

« soutien scolaire » : le mardi de 15 H 45 à 16 H 45

Chaque commune du regroupement scolaire s'occupera de ses enfants.

Les transports de car débuteront donc à 15h45, mais afin de commencer les TAP le plus tôt possible, le circuit partant de Chailley viendra directement à Turny puis distribuera les hameaux.

Les TAP seront facultatifs et sur inscription pour les élèves du CE1 au CM2.

Encadrement : une employée municipale encadrera les enfants tout au long de l'année. Il sera fait appel à plusieurs intervenants pour renouveler et diversifier les activités.

Les thèmes de TAP auront donc une durée de 6 à 7 semaines (7 sem x (2x1h30) soit 21h).

Possibilité d'indemnisation des intervenants sur le principe de la vacation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 13 voix pour 2 abstentions (JF CHOLLET, JC COMBALUZIER) la mise en place des TAP pour les élèves de TURNY du CE1 au CM2 les lundis et jeudis de 15 H 45 à 17 H 15 pour la rentrée scolaire 2014. Ces TAP ne sont pas obligatoires et tout élève présentant des difficultés à l'encadrement pourra être exclu temporairement ou définitivement. L'encadrement sera fait par un personnel communal accompagnant un intervenant extérieur.

3/ TRAVAUX EGLISE

Un état des lieux a été réalisé. Les chéneaux du clocher doivent être refaits dans l'urgence.

Il est préférable d'opter pour le plomb un peu plus cher que le zinc mais avec une longévité plus importante.

L'Association des Amis du Patrimoine adhère à ce projet et a proposé de faire un don à la commune du montant HT de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (15 voix pour) de retenir les devis de l'entreprise ROY

- pour un montant HT de 6 375,00 € arrondi à 7 000,00 € HT en cas d'imprévu concernant les chéneaux du clocher et accepte le don de l'Association des Amis du Patrimoine pour le montant HT de la facture.

- pour un montant de 2 900,40 € HT concernant l'entretien qui comprend 2 journées/an sur 5 ans.

Monsieur CHARONNAT informe le Conseil que le mécanisme de l'horloge de l'église doit être changé. L'entreprise HEUR'TECH doit envoyer un devis.

4/ ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE

Le dossier a été étudié par Messieurs ASSAYA et SUINOT.

Le devis fourni par PARTENAIRE INFORMATIQUE d'un montant de 3 227,42 € HT, comprend 3 ordinateurs, licences, 1 imprimante, sauvegarde centrale, accès, mise en service et transfert des données.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (15 voix) l'achat de matériel informatique pour la Mairie pour un montant HT de 3 227,42 €.

5/ CONVENTION SDIS

Mise en disponibilité des activités de Madame JORGE à sa demande. Elle reste dans l'effectif mais ne participera plus.

Le comité consultatif des pompiers a donné un avis favorable le 13 juin 2014 sur la signature de la nouvelle convention SDIS. Le Conseil Municipal doit également se prononcer.

Les points nouveaux de cette convention sont :

- la modification du graduel des conventions, SAP, opérations diverses, incendie

- mise à disposition de matériels et équipement par le SDIS

- traçabilité et gestion de carrière par le SDIS

Il est possible, sur option, d'accepter que notre CPI soit engagé hors du territoire communal, option qui a été acceptée par le Comité Consultatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à l'unanimité (15 voix) à signer la convention avec le SDIS et accepte l'option d'engagement du CPI hors du terrain communal.

6/ VENTE MOTO POMPE – ACHAT CASIERS

VENTE MOTO POMPE

Le CPI souhaite se séparer de la moto pompe qui a été achetée en 1967, qui n'est plus utilisée et dont l'état est douteux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents 15 voix, la vente de la moto pompe du CPI à un prix de base de 800,00 €, prix qui a été proposé par le Comité Consultatif.

ACHAT CASIERS-VESTIAIRES

Le CPI souhaite acquérir des casiers-vestiaires d'occasion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (15 voix) l'achat de casiers vestiaires pour le CPI pour un montant de 400,00 € TTC minimum, budget proposé par le Comité Consultatif.

Pour information, le CPI souhaite acquérir 10 plastrons pour un montant de 60,00 € ne nécessitant pas de délibération.

7/ ECOULEMENT DES EAUX DU CIMETIERE

Un problème d'écoulement d'eau subsiste dans le nouveau cimetière. Le devis est de 1 198,60 € HT et comprend la pose d'un regard, d'une grille, le percement du mur et épandage ainsi que la rehausse du regard d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (15 voix) le devis de l'entreprise FORTINI concernant le traitement des eaux de ruissellement et le robinet du nouveau cimetière pour un montant HT du 1 198,60 €.

9/ REGIME INDEMNITAIRE – I.A.T.

L'IAT est une Indemnité Administrative et Technique versé au personnel (hors CAE-CUI) sur la qualité du service rendu à la collectivité.

Il s'agit de reconduire le régime indemnitaire pour le personnel communal pour l'année 2014 en appliquant un coefficient à chaque catégorie pour définir le montant de l'enveloppe.

L'indemnité est instituée au profit du personnel (titulaire, stagiaire, non titulaire). Elle est versée pour moitié en juin et décembre de l'année, au prorata du temps de travail et en fonction de la valeur professionnelle des agents, appréciée sur la base des critères ci-dessous mentionnés :

- Efficacité, disponibilité, rigueur dans le travail, assiduité, discrétion, ponctualité, absentéisme- initiatives, soins apportés au matériel

Pour rappel :

Le Maire et les adjoints, qui ont établi la notation, proposent de reconduire le coefficient 3 à la valeur de référence en cours au prorata du temps de travail et d'après la note.

CATEGORIE	VALEUR AU 01/07/2010	NBRE D'AGENTS CONCERNES	COEF 3
Sociale 1ère classe pour 32h	464,30€	1	1 392,90 €
Technique pour 17h50	449,29€	1	1 347,87€
Adm. principal + technique principal pour 35h	469,66€	2	2817,96 €
Adm. 2ème pour 30h	449,29€	1	1 347,87 €

Une enveloppe d'un montant global de 4 500 € est nécessaire. 6 mois d'ancienneté sont nécessaires pour percevoir cette prime.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (15 voix) d'appliquer le coefficient 3,00 à la valeur de référence en cours, au prorata du temps de travail et pour chaque catégorie d'emploi pour une enveloppe d'un montant global pour l'année 2014 de 4 500,00 € sur les critères définis ci-dessus et précise que 6 mois d'ancienneté sont nécessaires pour percevoir cette prime.

10/ ACHATS JEUX MATERNELLE – DON

« ENSEMBLE POUR LES ECOLES DE TURNY »

L'association EPET souhaite offrir des jeux d'extérieur pour l'école maternelle et et primaire avec l'accord des enseignantes. La commune a la possibilité de prendre à sa charge cet achat et de récupérer la TVA (en partie) ce qu'une association ne peut pas faire. Dans un même temps l'association fait un don à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à 14 voix pour (1 abstention F. BOLZAN) le devis CASAL pour un montant de 1 528,00 € HT soit 1 756,50 € TTC + 60 € de frais de port soit 1 816,50 € TTC et accepte le don de l'association EPET d'un montant de 1 528,61 € TTC.

11/ QUESTIONS DIVERSES

Contrat d'entretien chauffage salle des fêtes

Il est donc proposé un contrat d'entretien pour 2014 par BC ENTREPRISE pour un montant de 1 043,03 € HT soit 1 247,46 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des présents (15 voix pour) Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien de chauffage-ventilation de la salle des fêtes avec BC ENTREPRISE pour un montant de 1 043,03 € HT soit 1 247,46 € TTC pour l'année 2014.

Participation piscine des classes de primaire

Lors du Conseil d'Ecole du mardi 17 juin, l'enseignante de CM1 de Chailley a demandé à ce que ses élèves bénéficient de séances de piscine étant la seule classe de primaire à ne pas en avoir. Turny réglant des frais de scolarité doit donc prendre part à la décision.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable.

- La visite des locaux de la commune par le Conseil est fixée à un samedi matin 11 H 00

- Commission pour préparation du 14 juillet fixée au lundi 23 juin à 20 H 30.

- Kermesse des écoles de Turny samedi 28 juin 2014.

- Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 rentrant en 6ème le vendredi 4 Juillet à Turny.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 23 H 10.

>> Vie municipale

Les délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Election des Délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Etaient présents : GALLOIS Stéphane, CHEVALIER Jean-Claude, SUINOT Jean-Marc, BERCHERY Daniel, ASSAYA Gérard, COLIN Cathy, IMBERT Frédéric, CHOLLET Jean-François.

Absents excusés : CHAUSSIN Viviane pouvoir à Cathy COLIN, COMBALUZIER Jean-Charles pouvoir à BERCHERY Daniel, BOLZAN Florence pouvoir à IMBERT Frédéric, CROCHET GOSSO Maryvonne pouvoir à CHOLLET Jean-François.

Jean-Pierre CHARONNAT, Jean-Marc FOUCHER

Ont été élus délégués :

- M. Gérard ASSAYA à 13 voix
- Mme Cathy COLIN à 11 voix
- M. Stéphane GALLOIS à 11 voix

Ont été élus suppléants :

- M. Daniel BERCHERY à 13 voix
- M. Jean-Claude CHEVALIER à 13 voix
- M. CHOLLET Jean-François à 13 voix

Etat civil

NAISSANCES

WOJTECZKO Yann	27 mai 2014
BEAURAIN Talya	18 juin 2014
ROY Oria	29 juin 2014
LEYRAT Valentino	04 septembre 2014
FAGLIN Léna	13 septembre 2014

DECES

SOYER Micheline	27 mai 2014
-----------------	-------------

MARIAGES

26 avril 2014
BATTUT Véronique & COLIN Cathy
07 juin 2014
JOSSO Alain & MAZO Claude
30 août 2014
SMONIN Thierry & FAVEREAUX Maïté
30 août 2014
AISSANI Rachid & SOUYAH Nadia

Vie culturelle

Pour que la « Vie communale » soit la plus riche possible, aux animations actuelles qui permettent aux habitants de se retrouver, nous proposons d'ajouter des sorties...



La première aura lieu le samedi 18 octobre. C'est une promenade **découverte de notre forêt communale**. Guidés par M. LUX, agent ONF, nous découvrirons les espèces qui la peuplent et comment il convient de gérer ce domaine. Le rendez-vous est fixé à 14 heures devant la mairie. On se rendra en covoiturage sur place. Nous souhaitons une inscription préalable pour juger de l'effectif du groupe.

La seconde est une sortie à Troyes, au théâtre de la Madeleine où sera jouée l'opérette **La Belle Hélène**, un classique entraînant et joyeux voire farfelu... 50 places sont réservées au tarif préférentiel de 29 €. C'est la capacité d'un autocar qui nous prendra le dimanche 8 février à 13 h 30 place de la Mairie. Le transport est pris en charge sur le budget municipal. L'inscription accompagnée du chèque est obligatoire et limitée aux 50 premiers inscrits.



Pour ces deux sorties, une feuille est jointe à ce bulletin municipal comportant les talons nécessaires aux inscriptions.

Bonnes sorties !

Jean-Claude Chevalier, Adjoint

TRI SELECTIF

Le tri est devenu une habitude pour nous habitants de Turny, avec quelques mauvaises habitudes certainement. Un petit rappel est toujours nécessaire. Riche de l'expérience de Turny et Chailley démontrant la qualité et le meilleur volume de tri, la Communauté de Communes du Florentinois a décidé elle aussi de collecter le tri au porte à porte à partir de janvier.

Clotilde, jeune Turroise très sensibilisée au tri nous a proposé de publier ce petit rappel.

Le tri des ordures est primordial à notre époque. Il permet de réduire l'empreinte écologique de notre planète tout en offrant une seconde vie aux déchets recyclables – qui constituent environ 15% de nos poubelles.

Le tri est devenu un réflexe pour ¾ des français ; cependant, il n'est pas toujours bien fait. Aussi, un récapitulatif de ce qui se fait sur la commune de Turny est nécessaire.

	Dans les sacs jaunes	À la benne	Au compost	Pour le reste
<i>Ce qui <u>doit</u> s'y trouver</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les bouteilles et flacons en plastique • Les papiers, journaux, magazines, annuaires... • Les emballages cartons, rouleaux cartonnés, les briques de jus ou de lait • Les boîtes et emballages métalliques (conserves, canettes, barquettes aluminium, aérosols) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bouteilles en verre • Les brisures de verre <p>◊ à déposer dans la benne qui se trouve derrière la salle des fêtes de Turny, Bas Turny route de la Guide, à Linant, au Saudurant et au Fays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les épluchures et noyaux de fruits et légumes • Le marc et filtres de café • Les sachets de thé • Les croûtes de fromages • Les coquilles d'œuf brisées • Les essuie-tout et mouchoirs en papier non imprimés • Les plantes séchées • La tonte de gazon • La sciure et copeaux de bois non traités 	<ul style="list-style-type: none"> • La déchèterie à St Florentin, Horaires d'été : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; Horaires d'hiver : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h • Les bornes textiles à St Florentin sur le parking d'Intermarché ou à la déchèterie
<i>Ce qui <u>ne doit pas</u> s'y trouver (à déposer dans le sac d'ordures ménagères)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les barquettes et emballages plastique • Les pots de yaourts (même lavés !) • Les papiers teintés 	<ul style="list-style-type: none"> • Les brisures de miroir • La vaisselle cassée (porcelaine..., pot de fleurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les sacs d'aspirateur • Les mégots • Certains végétaux type résineux... • Les matières grasses 	Les piles et les ampoules sont à rapporter en grande surface où un bac de récupération est prévu ou à la déchèterie

Attention: Tout ce que l'on dépose dans le sac jaune doit être vidé et les déchets doivent être séparés les uns des autres.

La déchèterie trie et recycle beaucoup de déchets (polystyrène, électro ménager, meubles, ampoules, peinture, etc) pensez à y amener vos déchets.

Les déchets en quelques chiffres

Depuis quelques années, on constate une baisse progressive du tonnage des ordures ménagères sur notre commune.

En 2013, celles-ci s'élèvent à 1878.37 tonnes alors qu'elles atteignaient 2995.65 tonnes en 2007.

Le tri sélectif à, quant à lui, subi une légère hausse durant ces 6 années, prouvant que les habitants de la commune ont fait du tri sélectif une habitude.

Précisons que la quantité moyenne mensuelle de déchets recyclables par habitant est de 3.4 kg, et celles des ordures ménagères est de 20 kg par habitant.

Consommation, le geste en plus

- Recevoir ses factures sur Internet
- Faire un état des lieux de ses placards avant de partir en courses
- Privilégier les recharges lors des courses
- Eviter les emballages individuels (à remplacer par des boîtes en plastiques réutilisables si nécessaire)
- Fermer les robinets et éteindre les lumières dès que possible
- Débrancher les appareils électriques après utilisation
- Demander en mairie le macaron StopPub pour votre boîte à lettres

CPI : Centre de Première Intervention

Par notre statut de sapeur-pompier, nous nous devons de vous communiquer les informations suivantes.

URGENCE 114

Ce nouveau bulletin municipal nous permet ainsi de vous informer de la généralisation après test d'un numéro d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler.



En effet, comment lancer un appel au secours lorsque ces difficultés peuvent être contraignantes pour une gestion efficace de l'alerte ?

Pour répondre à cette question, il existe désormais un numéro de téléphone à retenir si vous ou une des personnes de votre entourage est concernée : Le 114.

Gratuit, accessible 24h/24h, 7j/7 en France Métropolitaine uniquement (extension prochaine aux DOM et TOM) ce numéro permet aux personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler de faire une demande de secours, quel que soit le service demandé (Pompiers, Samu, Police/Gendarmerie).

Sa particularité est que le 114 est un numéro joignable par texto ou encore par fax. Une équipe spécialisée dédiée procède à la gestion et finalise la demande de secours dans un délai identique à un appel vocal.

Pour de plus amples informations, visitez le site www.urgence114.fr

Vous y trouverez des détails précis sur le fonctionnement du service, un modèle type de fax de demande de secours, quelques instructions sur le contenu des demandes, etc

DETECTEURS DE FUMÉES OBLIGATOIRES DANS TOUS LES LIEUX D'HABITATIONS

La loi n° 2010-238 rend obligatoire au 8 mars 2015 l'installation de Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées (DAAF) dans tous les lieux d'habitation.

L'occupant du logement, qu'il soit propriétaire ou locataire doit installer au moins un DAAF dans son appartement ou maison.

Quelques statistiques :

Le nombre d'incendies dans les habitations a doublé ces 20 dernières années soit 250.000 incendies par an. Le nombre de victimes est de 800 morts et de plus de 10 000 blessés par an. 80% des décès sont dus à l'intoxication par la fumée. 2/3 des victimes succombent asphyxiées dans leur sommeil.

Quelques conseils :

- ◆ Méfiez-vous des DAAF peu onéreux (< 15/20€).
- ◆ Évitez l'achat directement auprès de démarcheurs à domicile.
- ◆ Privilégiez l'installation en partie haute des pièces (la fumée monte).
- ◆ Privilégiez l'installation près des chambres (en haut des escaliers, dans un couloir, ...), le but étant de réveiller les occupants.
- ◆ Évitez les installations directement dans les cuisines ou salles de bains (Les vapeurs de cuisson ou de douche peuvent avoir tendance à faire déclencher les détecteurs).
- ◆ N'hésitez pas à installer plusieurs DAAF dans votre logement. Plus il est couvert, mieux c'est.
- ◆ Déclarez l'achat et l'installation de DAAF à votre assurance (facture, certificats CE/NF, ...).

Pierre Fray

CCAS

Le CCAS de la commune a consulté les Aînés de la commune au sujet de l'organisation du repas de fin d'année.

Le sondage fait ressortir que seules 19 personnes souhaiteraient participer à ce repas.

Nos 97 aînés recevront donc, comme les années précédentes leur colis de Noël à domicile.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FLORENTINOIS



En préambule des informations sur les travaux de la communauté de communes, je vous présente le logo. En effet, même si le nom n'a pas changé, cette structure n'est plus la même puisqu'elle a intégré de nouveaux membres. Juridiquement la CCF a été dissoute le 31 décembre 2013 et une autre a été créée le 1er janvier 2014. Pour toutes les communes qui font partie du bassin de vie du florentinois, le choix a été fait d'un nouveau visuel identitaire que vous pourrez voir pour toutes les activités de la communauté de communes.

Les dossiers en cours de la Communauté de Communes du Florentinois

Assainissement : La Communauté de communes d'Othe en Armançon dont sont issues 8 communes de la CCF exerçait la compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). La CCF, du fait de la fusion, exercera cette compétence. Il a été choisi de faire intervenir un prestataire extérieur pour réaliser les contrôles obligatoires (dans un premier temps uniquement lors des mises en vente de biens immobiliers et création d'assainissement). Pour toutes demandes de contrôles, vous pouvez vous adresser à la mairie, qui transmettra le dossier à la CCF. Actuellement c'est COVED qui effectue le contrôle.

Voirie : La communauté exerce la compétence voirie. La société ECMO a été choisie pour réaliser une étude de toute la voirie communautaire (voies communales revêtues) afin de programmer les travaux : urgent, nécessaire ou utile.

Ramassage et traitement des ordures ménagères : Le ramassage des communes de Turny et Chailley était géré, jusque là, par le Syndicat Mixte du Sud de la Forêt d'Othe par délégation de la CCF. La réforme des collectivités territoriales a sonné le glas de cet EPCI au 31 décembre 2014. La CCF reprend donc ces 2 communes. Au 1er janvier 2015 toutes les communes de la CCF bénéficieront du ramassage du tri au porte à porte par les équipes de la CCF et par un prestataire pour les « sacs noirs ». Notez aussi les nouveaux horaires de la déchèterie qui est ouverte désormais aussi le matin.

Ecole de Musique : L'école de musique est une association financée par la Communauté de Communes du Florentinois. Pour permettre la poursuite de son activité avec les financements actuels du Conseil Général, elle doit passer sous compétence communautaire. Très prochainement l'école de musique sera donc gérée directement par la CCF.

Navette du marché : La navette organisée le lundi pour permettre de se rendre à St Florentin ne rencontre pas le succès escompté et est très coûteuse pour la CCF. Le contrat avec le prestataire a donc été rompu par le Président et la cette rupture validée par le dernier conseil communautaire. Espérons, si c'est nécessaire, qu'une nouvelle formule d'un coût raisonnable réponde au besoin des anciens utilisateurs.

Port de Plaisance : Concernant le dossier du port de plaisance, un travail important est poursuivi pour rendre ce pôle touristique attractif et sa gestion aisée.

Pôle aérodrome : Cette année encore le pôle de l'aérodrome a été un acteur important du tourisme local, notamment grâce au parachutisme qui bénéficie d'un nouveau hangar. Il permet d'abriter un avion de taille adaptée au développement de cette activité.

Stéphane Gallois

PATRIMOINE

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

A l'heure où vous recevez ce bulletin, des travaux ont lieu à l'église. Comme annoncé dans le bulletin précédent, la reprise des chéneaux du clocher était indispensable pour éviter des infiltrations et par suite, des dégradations des pierres calcaires de la tour. Ces travaux sont en cours. Un nettoyage de certaines parties de la toiture est également réalisé dans le cadre d'un contrat d'entretien signé par la commune.

Prochainement c'est la réfection d'un contrefort gagné par la végétation qui sera réalisée ainsi que le remplacement des pierres dégradées de la balustrade du clocher.

Enfin, avec l'aide des Bâtiments de France, un dossier de sauvegarde sera monté, proposé au conseil municipal et des subventions seront sollicitées auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). La programmation de ces travaux pourra alors être envisagée. Ils concerneront la reprise de maçonnerie (contreforts, corniches), la partie de couverture non reprise précédemment, le traitement de l'humidité.

Jean-Claude Chevalier, Adjoint



Visite commentée de l'église Saint-Mammès
Journées du patrimoine

Journée du patrimoine

La 31^{ème} édition des journées du patrimoine s'est déroulée les 20 et 21 septembre 2014. Créée en 1984 par le ministère de la Culture, la Journée Portes Ouvertes dans les monuments historiques est organisée le troisième dimanche du mois de septembre et connaît un succès immédiat auprès du public. L'année suivante de nombreux pays européens emboîtent le pas à la France et mettent en place à leur tour un événement similaire à la même période de l'année. Cette manifestation prend, en 1991, le nom de Journées européennes du patrimoine. Elles témoignent de l'intérêt d'une cinquantaine de pays pour mettre en valeur la diversité de leur patrimoine culturel, architectural et historique.

A Turny, l'Association du patrimoine et du site de Turny a pris l'initiative, depuis plusieurs années, de faire visiter et mettre en valeur l'église remarquable de la commune datée du XVI^{ème} siècle, appelée église Saint Mammès et classée monument historique.

Cette année, l'église a été ouverte aux visiteurs pendant deux jours et a accueilli les œuvres d'artistes locaux, des Ateliers du puits de Saint-Florentin, une exposition des *Après-midi de Saint-Flo* sur la vie de Turny au XVIII^{ème} siècle.

La création et la vente de cartes postales de Turny ont eu beaucoup de succès.

Plus de 40 visiteurs ont découvert les détails et les richesses historiques de notre église grâce à deux excellentes visites commentées, préparées et animées par Gisèle Corgeron.

La Récré

Chambre d'hôtes

15. Grande rue 89570 Turny

Tél. 03.86.35.06.34

@: alainumpapa@aol.com

www.la-recre-chambre-dhotes.com



PATRIMOINE

PRESERVER LE PATRIMOINE RURAL

Le petit patrimoine rural (moulins, lavoirs, puits, bornes, ponts...) fait partie intégrante du patrimoine local que la Mairie de Turny souhaite préserver et valoriser. C'est une part de l'histoire de Turny et un atout touristique. Un travail de recensement est en cours par la commission Culture et Patrimoine auquel les habitants de Turny sont invités à participer en adressant à la Mairie, leurs remarques, témoignages, archives, photos ou cartes postales.

Les 8 hameaux de la commune font partie de ce recensement des éléments de patrimoine accessibles au public. Les 3 moulins subsistant sont privés, comme certains puits et lavoirs qui ne sont pas cités. Les bornes en pierre sont en cours de recensement et votre aide est la bienvenue.

Etat du recensement :

Turny Bourg : Outre l'Eglise Saint-Mammès, classée comme Monument historique, il subsiste au Bourg 3 lavoirs, 1 moulin privé et 7 ponts dits « ouvrages d'art », des sculptures sur les bâtiments communaux et la fontaine des amoureux.

Bas Turny : Sont recensés 1 lavoir, 1 moulin privé, et 3 ponts

L'Hôpital : Subsistent 1 lavoir, 1 pont ; Sont remarquables le château des Varennes et la ferme des Varennes propriétés privées.

Linant : 2 lavoirs, 1 puits, 1 pont

Saudurant : 1 puits et 1 pont

Les Maraux : 1 moulin privé, 3 ponts, 1 lavoir privé

Courchamps : 1 puits, 1 pont

Le Fays : 1 lavoir avec mare, 1 puits, la forêt d'Othe. Le Fays fait partie du Circuit des cidres et des pressoirs.

Point de vues : Mont Champlain et Panorama du Fays

Ressources en eau : la Brumance qui se jette dans l'Armançon et le ruisseau de Linant dit le rû des Varennes.

Lorsque tout le petit patrimoine sera recensé, l'objectif est de valoriser certains éléments remarquables en créant un ou des panneaux du patrimoine et un circuit touristique à travers les hameaux.

Cathy Colin
Commission Culture et Patrimoine



Borne route des Varennes



Lavoir des gueules de loup à Linant



Puits Le Saudurant



HISTOIRE

Centenaire de la guerre de 14/18

Turny se souvient de ses soldats « Morts pour la France »



L'année 2014 marque le début d'un cycle de célébrations en souvenir de la Première Guerre Mondiale.

Les noms des 26 soldats Morts pour la France de Turny sont gravés en lettres d'or sur le Monument aux Morts de la Commune, inauguré en 1922 et situé entre la Mairie et l'École. Chaque année, le 11 novembre, anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la commune de Turny rend hommage à ses enfants disparus aux combats.

De 1914 à 1918, l'Europe entière se transforma en un immense champ de bataille sur lequel s'affrontèrent des millions de soldats. Le 2 août 1914, la mobilisation générale est déclarée. Tous les hommes des communes françaises, âgés de 18 ans à 51 ans sont appelés et engagés dans les combats. Chaque famille de Turny est concernée : 294 enfants de Turny seront mobilisés dans la grande guerre. La guerre durera 4 ans. Certains soldats sont revenus meurtris ou blessés. D'autres sont morts aux combats ou de maladie. On estime que le premier conflit mondial a tué près de 10 millions de personnes (soldats et civils) dont 1 315 000 Français.

Cent ans après, que doit-on à tous ces Poilus, héros du front, "Morts pour la France" ?

La Mention "Morts pour la France" a été instituée par la loi en 1915 et elle est synonyme de décès au champ d'honneur.

Nous avons, pour nous et nos enfants, un devoir de mémoire. Nous rendons hommage à leur courage, à leurs familles, à leurs descendants. Nous n'oublions pas leur sacrifice, pour mieux préparer un monde où règne enfin un idéal : la paix.

Véronique Battut
Cercle Généalogique de Turny

Sources

- . Registres municipaux Mairie de Turny
- . Archives Départementales
- Etats civils et registres matricules du bureau de recrutement de Sens.
- . Site mémoire des hommes - Ministère de la Défense
- Fiches matricules des soldats Morts pour la France

14 Mission 18
CENTENAIRE

Appel aux Habitants

Le Cercle Généalogique de Turny va éditer un livret sur les Poilus de Turny. Nous recherchons des archives, photos, cartes postales, lettres, tous témoignages de soldats de la grande guerre. Si vous en retrouvez dans vos archives familiales, pouvez-vous nous les prêter pour les scanner et enrichir notre livret. Merci de déposer vos documents à la Mairie de Turny à l'attention de Mme Battut.

Morts pour la France en 1914

BERNOLLE Paul-Emile

Paul Emile René BERNOLLE est né le 29 mars 1888 à Turny. Il est le fils d'Emile BERNOLLE et de Théotiste PAILLERY domiciliés à Turny. Il est cultivateur. De la classe 1908, il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens dans le 89ème Régiment d'Infanterie sous le matricule 511. Il est tué à l'ennemi le 4 décembre 1914 dans le combat de Lachalade dans la Meuse.

COUILLARD Ernest

Ernest COUILLARD est né le 9 janvier 1887 à Sormery dans l'Yonne. Ses parents sont Octave COUILLARD et Marie Rosalie GUERBET habitant à Turny. De la classe 1907, il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens dans le 44ème Bataillon de Chasseurs à pied, sous le matricule 560. Il est disparu le 2 octobre 1914 à Meuvireuil dans le Pas de Calais.

JOSSOT Albert

Albert Eugène JOSSOT est engagé comme soldat au 89ème Régiment d'Infanterie sous le matricule 654 par le bureau de recrutement de Sens. Il est né le 4 décembre 1885 à Turny dans l'Yonne. Il est le fils de Eugène JOSSOT et Esther DARLAY demeurant à Turny. Il exerce la profession de charretier. Il est disparu le 27 septembre 1914 à Lachavatte dans la Somme. Il a été déclaré mort par jugement déclaratif le 4 décembre 1920 à Tonnerre et la transcription de son décès a été faite le 12 janvier 1921 à Sormery. Il apparaît sur le Monument aux morts des deux communes Turny et Sormery.

MILLOT Armand

Armand Clément MILLOT est mort pour la France, tué à l'ennemi le 25 août 1914, dans la ferme de Leormont à Vitimont en Meurthe et Moselle. Il est né le 20 mai 1890 à Moutiers. Il réside à Turny. Il est le fils de Prosper MILLOT et Marie Eugénie RAVISE domiciliés à Turny, le Fays. Il exerce la profession de manouvrier. De la classe 1910, il est incorporé par le centre de recrutement de Sens et affecté comme soldat de 2ème classe dans le 26ème Régiment d'Infanterie matricule 380.

MARTIN Maxime

Maxime Emile MARTIN est né à Turny le 19 février 1876. Il est le fils de François Emile MARTIN, laboureur et de Céline VIAULT demeurant au hameau de l'Hôpital, commune de Turny. Il est incorporé dans la classe 1896 par le bureau de recrutement de Sens sous le matricule 248 dans le 33ème Régiment d'Infanterie. Il est mort par blessures de guerre à Clermont-en-Argonne dans la Meuse le 15 octobre 1914.

POURCHER Auguste

Auguste POURCHER est né le 26 février 1886 à Saints dans l'Yonne. Il est le fils de Auguste Amédée POURCHER et de Prudence GAUTEROT demeurant à Turny. Il exerce la profession de cultivateur. Il est affecté par le bureau de recrutement de Sens au 120ème Régiment d'Infanterie sous le numéro 124. Il est tué à l'ennemi à Crouy dans l'Aisne le 11 novembre 1914.



Morts pour la France en 1915

ALUISON Lucien

Maurice Lucien ALUISON est né à Turny le 11 juin 1884. Ses parents sont Arsène Constant ALUISON, cultivateur et Louise Désirée BESANCON. De la classe 1904, il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens dans le 4ème Bataillon de Chasseurs à pied sous le matricule 520. Il est soldat de 2ème classe. Il est tué à l'ennemi, le 27 juin 1915 à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas de Calais.

CORGERON Armand

Armand CORGERON est né le 30 octobre 1880 à Turny. Il est le fils de Casimir Bénoni CORGERON et de Eugénie Clémence PESCHEUX. Il exerce le métier de cultivateur. De la classe 1900, il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens comme soldat de 2ème classe dans le 4ème Bataillon de Chasseurs à pied sous le matricule 512. Il est porté disparu le 27 septembre 1915 à la Dormoise dans la Marne.

CORGERON Léo

Léo CORGERON est né le 2 décembre 1889 et de Lucie Candide VINCENT demeurant à Turny. Il a contracté mariage le 22 janvier 1901 à Chailley avec Juliette MANIGAULT. De la classe 1894 il est incorporé comme Sergent dans le 29ème Régiment d'infanterie par le bureau de recrutement de Sens sous le numéro 270. Il est tué à l'ennemi le 28 février 1915 à Vauquois dans la Meuse.

DUCROT Henri

Henri Théophile DUCROT est né à Tannerre en Puisaye dans l'Yonne le 28 septembre 1889. Il est le fils de Louis DUCROT et de Zéphirine DUCROT demeurant à Tannerre. Il est l'époux de Joséphine PREVOST. De la classe 1909, il est incorporé sous le matricule 1342 par le bureau de recrutement de Montargis comme soldat de 2ème classe dans le 3ème Bataillon de Chasseurs à pied. Il est Mort pour la France le 11 mars 1915 à Hersin dans le Pas de Calais de blessures de guerre. Son acte de décès a été transcrit à la Mairie de Turny le 10 mai 1915.

LECHAIN Marcel

Marceau Marcel LECHAIN est né le 28 juillet 1894 à Vaudeurs dans l'Yonne. Il est le fils de Louis Benoni LECHAIN et de Marie Lucie MOREAU demeurant à Turny. Il exerce le métier de pâtissier. Il est incorporé avec la classe de 1914 par le bureau de recrutement de Sens, dans le 23ème Régiment d'Infanterie Coloniale, sous le numéro de matricule 554. Il est mort pour la France à Massiges dans la Marne, tué à l'ennemi, décédé de blessures le 25 septembre 1915. Il est inhumé au cimetière de l'annulaire, tombe 652.

PESCHEUX Emile

Emile Arsène PESCHEUX est né le 14 août 1895 à Turny. Il est le fils de Arsène Benoni PESCHEUX, cultivateur et de Anaïs Mathilde LESPAGNOL demeurant au Saudurand. De la classe 1915, il est incorporé par le bureau de Sens au sein 1er Bataillon de Chasseurs à Pied, matricule 40. Il est mort pour la France le 19 septembre 1915 dans l'ambulance de Bruay dans le Pas de Calais suite à des blessures de guerre.

ROY Marius

Marius ROY est né le 16 mars 1894 à Turny. Il est le fils de Valentin Constant ROY, Cultivateur et de Rosalie DURLLOT demeurant à Turny. Il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens sous le matricule 572 comme soldat de 2ème classe dans le 1er Bataillon de Chasseurs à pied. Il est tué à l'ennemi le 4 mars 1915 à Notre Dame de Lorette dans le Pas de Calais. Marius ROY fait partie de la liste des soldats inscrits sur le Mémorial International de Notre Dame de Lorette sur lequel sont gravés les noms des 600 000 soldats de tous continents morts dans le Nord et le Pas de Calais.

Morts pour la France en 1916

BOCQUEL Donatien

Donatien Pierre Marie BOCQUEL est né le 27 mars 1887 à Guenrouet dans la Loire Inférieure. Il est le fils de Méréal BOCQUEL et de Jeanne LANOE, demeurant à Guenrouet. De la classe 1907, il est incorporé par le bureau de recrutement de Nantes comme 2ème canonier dans le 51ème Régiment d'Artillerie sous le matricule 506. Donatien BOCQUEL est tué à l'ennemi le 12 juin 1916 au Fort de Souville dans la Meuse. En 1914, sa dernière habitation est à Saint- Florentin chez M Rousseau.

Paul Albert CHARLOIS est né le 14 août 1885 à Turny. Il est le fils de Auguste CHARLOIS et de Denise Amélie boucher. De la classe 1905, il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens comme Caporal au 289ème Régiment d'Infanterie sous le matricule 623. Il est Mort pour la France, tué à l'ennemi, à Pontavert dans l'Aisne le 25 avril 1916. Il est inhumé à Pontavert dans la nécropole nationale Beaurepaire, tombe 2531.

PAILLERY Maurice

Maurice Alfred PAILLERY né le 20 juin 1896 à Turny. Il est le fils de Noel Arsène PAILLERY et de Laure Emma POUILLOT, demeurant à Linant. Il est incorporé à Sens dans le 79ème Régiment d'Infanterie sous le numéro 55. Il est mort suite à ses blessures dans l'ambulance 8/20 à Morcourt dans la Somme, le 6 juillet 1916.

PIERROT Auguste

Louis Auguste PIERROT est né le 4 novembre 1886 à Borne dans la Haute Loire. Il est le fils de Joseph Pierrot et de Reine Augustine, charpentier demeurant à Turny. Il exerce la profession de marchand forain. Il a été mobilisé le 1er août 1916 par le bureau de recrutement de Sens sous le matricule 155 au sein du 386ème Régiment d'Infanterie. Il a été blessé et est mort à Turny le 20 novembre 1916 d'une « maladie contractée au service ».

TARDY Auguste



Morts pour la France en 1917

THIERRY Flavien

Camille Flavien THIERRY est né le 30 juillet 1882 à Turny. Il est le fils de Séverin Isidore THIERRY et Marie Rosalie COURTIN, habitant à Turny, hameau du Fays. Il est incorporé par le bureau de Sens, classe 1902, dans le 289ème Régiment d'Infanterie, matricule 609. Il est décédé des suites de maladie contractée en service, à l'hôpital de Clermont-Ferrand dans le Puy de Dôme.

TRIBAUDAUT Julien

Il est mort pour la France le 5 décembre 1917 à Juvincourt dans l'Aisne. Julien Marcel TRIBAUDAUT est né à Turny le 25 janvier 1882. Ses parents sont Sosthène TRIBAUDAUT et Basiline Marguerite MARTIN, demeurant à Turny. De la classe 1902, il est affecté, par le bureau de recrutement de Sens, au 89ème régiment d'infanterie, sous le matricule 580. Il est nommé Caporal le 27 juillet 1915. Il est inhumé au cimetière du Bois Marteau de la commune de Pontavert, le 6 décembre 1917.

VIAULT Maurice

Maurice Emile VIAULT est né à Turny le 30 juillet 1889. Il est le fils de Valentin Emile VIAULT et Mélina CHARLOIS habitant à Turny. De la classe 1909, il a été incorporé par le bureau de recrutement de Sens dans le 89ème Régiment d'Infanterie en qualité de soldat de 2ème classe, matricule 518. Il est blessé le 16 avril 1917 au bois BeauMarais. Il est décédé des suites de ses blessures de guerre à l'Hôpital temporaire n° 38 à Solesmes dans la Sarthe le 9 mai 1917.

Morts pour la France en 1918

BONAVENTURE Camille

Paul Camille BONAVENTURE est né à Turny le 29 janvier 1887. Il est le fils de Arsène BONAVENTURE,

Tonnellier au Fays et de Zoé Zélie PETIT. De la classe 1907, le bureau de Sens l'affecte sous le matricule 565 dans le 15ème Régiment d'Infanterie. Il est Mort pour la France le 5 février 1918 à Michelbach en Alsace, tué à l'ennemi.

CHABARD André

André Louis CHABARD est né à Paris le 7 février 1898 à Paris dans le 11ème arrondissement. Il est instituteur dans l'Yonne, vraisemblablement à Turny. Il est le fils de Louis CHABARD et de Amélie Marie TOURQUETY, demeurant à Saint Cloud. Il est recruté par le bureau de Versailles, en 1917, affecté dans le 30ème Régiment d'Infanterie sous le numéro 4141. Il est Mort pour la France le 30 mai 1918 près de Bligny dans la Marne. Son nom est inscrit sur le monument aux Morts de Turny, sans doute son lieu de travail et sur celui de Saint Cloud le lieu d'habitation de ses parents.

COUILLARD Gaston

Gaston Octave COUILLARD est né le 31 juillet 1895 à Turny. Ses parents sont Octave COUILLARD et Marie Rosalie GUERBET habitant à Turny. De la classe 1915, il est affecté par le bureau de recrutement de Sens, comme soldat de 2ème classe au 408ème Régiment d'Infanterie, sous le matricule 17. Il a reçu l'étoile de bronze de la Croix de guerre. Il est décédé des suites d'une tuberculose pulmonaire l'Hôpital complémentaire du Puy en Haute Loire, le 29 novembre 1918.

Auguste James Henri TARDY est né le 19 février 1887 à Paris. Il est le fils de Camille Léonide Alexandrine TARDY, cuisinière âgée de 19 ans à sa naissance. Il a contracté mariage avec Louise FOURGEUX le 23 décembre 1911 à Champcevrains dans l'Yonne. Il est recruté par le bureau de Sens, classe 1907 sous le numéro de matricule 56 dans le 44ème Bataillon de Chasseurs à pied. Il est Mort pour la France, disparu le 2 avril 1916 dans le Bois de la Caillette dans la Meuse. Son décès est officialisé le 17 mars 1921 par le tribunal de Joigny et transcrit à Turny le 10 avril 1921.

DELIGNE Charles

Charles Julien DELIGNE est né le 6 décembre 1888 à Turny. Ses parents sont Ambroise Alexandre DELIGNE et Elia Virginie PORCHEROT habitant Turny. De la classe 1908, il est mobilisé comme soldat de 2ème classe par le bureau de recrutement de Sens sous le matricule 538 dans le 411ème Régiment d'Infanterie. Il est tué à l'ennemi le 4 novembre 1918. Son corps est retrouvé sur le champ de bataille d'Etreux dans l'Aisne. Son nom est inscrit sur les monuments aux morts de Turny, son lieu de naissance et de Venizy, son lieu d'habitation.

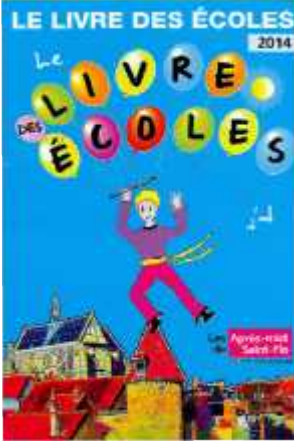
VILLAIN Irénée

propriétaire et de Denise ROGER domiciliés à Turny. Il est incorporé par le bureau de recrutement de Sens le 1er août 2014 dans le 89ème Régiment d'Infanterie, sous le matricule 3. Il est réformé par la commission de réforme de Sens le 16 décembre 1915 pour tuberculose pulmonaire et est renvoyé à son foyer. Il n'est pas inscrit comme Mort pour la France dans les matricules militaires. Il est décédé chez lui à Turny en 1917 de maladie.

Ainsi, 26 jeunes hommes, nés, habitant ou travaillant à Turny ont péri dans ces terribles combats. Turny, en cette année 2014, se souvient.

>> Vie scolaire

CONCOURS 2014 DES ECOLES



Deux prix pour les écoles de Turny

Les écoles du florentinois ont pu participer au concours littéraire organisé comme chaque année par l'association *Les Après-midi de Saint Flo.*

Le 7 juin Patrick Tapin, président du jury a remis deux prix aux enfants de l'école de Turny.

Le 2ème prix des écoles maternelles du florentinois (prix du Rotary) est attribué à la classe de Céline Jendarme obtenu grâce au poème **Ça n'existe pas !** Le chèque de 125 € a servi à l'achat d'un arbre à cerises pour compter jusqu'à 20 et d'un arbre à formes.

Ça n'existe pas ! (Extrait)

Un koala qui mange un chapeau ? Ça n'existe pas !

Une vache sur un toit ? Ça n'existe pas !

Un lion qui fête son anniversaire ? Ça n'existe pas !

...

Un chameau qui voyage en hélicoptère ? Ça n'existe pas !

Un oiseau qui est pompier ? Ça n'existe pas !

Le 2ème prix des primaires (premier cycle) du florentinois pour la classe élémentaire d'Alexandra Lebeau avec **Notre alphabet rigolo.** Le chèque de 200 € a permis de financer intégralement la sortie de fin d'année au Parc des félins à Nesles en Seine et Marne.

Ces textes sont publiés dans Le livre des écoles. Félicitations aux élèves pour ces beaux travaux d'écriture.

NOTRE ALPHABET RIGOLO

Aaaa

AdAm est un chAt qui n'Aime pAs ses tÂches. Il s'est fAit peindre en kAki Alors qu'il n'Aime pAs LA couleur kAki. Il se peint en mArron mAis il n'Aime pAs le mArron. Il retourne où il y A tous les pots de peinture et il se peint en Arc-en-ciel.

Bbbb

Un BÉBÉ est fort comme RoBocop car il mange des Bananes. Il a Broyé une Bouteille et son BiBeron.

Cccc

Le Canard fait Coin-Coin dans la Classe Car il fait le Carnaval. Le Car passera dans une heure et quart. Les Classes font CouCou au Crapaud.

Extrait *Notre alphabet rigolo !*

DICTIONNAIRES

Un dictionnaire pour l'entrée en 6ème

Le vendredi 4 juillet à l'école primaire de Turny avait lieu la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves rentrant en 6ème, en présence de M. Magnani, directeur de l'Ecole primaire de Chailley, Françoise Givaudin, Maire de Boeurs en Othe, Hervé Cyganco, 2ème Adjoint à Chailley, Stéphane Gallois, Maire de Turny et de nombreux parents.

Ainsi Thomas Ramillon, Félix Gallois, Aurélien Dardon, Julien Dardon, Antonin Hennon (Turny), Agathe Piat et Charlotte Prot (Boeurs en Othe), Katarina Chauvet et Damien Vigogne (Chailley), Florimont Thériat (Venizy) ont reçu un dictionnaire et un Atlas Hachette bien utiles pour leur scolarité au collège.



>> Vie scolaire

RENTREE SCOLAIRE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les NAP* ont démarré

La rentrée scolaire à Turny s'est déroulée sereinement et sous le soleil le 2 septembre. La classe maternelle de Céline Jendarme compte 19 enfants alors que les CE1 et CE2 d'Alexandra Lebeau sont au nombre de 22.

Les nouveaux rythmes scolaires imposent désormais la classe le mercredi matin et l'allègement de la journée de cours. La commune de Turny, en regroupement pédagogique avec Chailley et Boeurs en Othe a la chance d'être autonome en matière de transport scolaire. Il a fallu cependant modifier les circuits de car en particulier pour permettre aux enfants scolarisés à Chailley et inscrits aux activités d'être à Turny dès 16 heures et pour éviter aux enfants de Boeurs en Othe un trajet et une attente de plus d'1 heure avant de rentrer chez eux le mercredi. Tous les enfants peuvent donc prendre le car dès 15 h 45, heure de fin de la classe et rentrer chez eux si leurs parents sont disponibles. C'est le cas pour la moitié d'entre eux. Pour les autres enfants de Turny, qu'ils soient scolarisés à Turny ou à Chailley, ils se retrouvent à l'école de Turny. Pour les maternelles et CP, c'est la garderie, comme jusqu'à présent, qui les accueille dès 15 heures 45 avec Marie-Ange. Quant aux enfants du CE1 au CM2, ils ont le choix le lundi et le jeudi de participer à une activité périscolaire.

Ainsi, en cette rentrée, ce sont 13 enfants qui ont été inscrits jusqu'aux congés de Toussaint le lundi à la danse sportive avec Véronique Attal, danseuse professionnelle. Le jeudi 11 enfants s'initient aux gestes de premier secours avec Dominique Besset, président des Sauveteurs de Monéteau. Ces activités sont donc encadrées par des personnes compétentes dans leur domaine, accompagnées d'Isabel employée communale, qui a suivi en août un stage de formation de base (BAFA) spécialisé pour cet accueil. Ces activités durent de 15 h 45 à 17 h 15 et se déroulent dans la salle des fêtes.

Après les congés de Toussaint seront proposées : chants et saynètes en anglais (un module sur 3 périodes, jusqu'aux congés de printemps) le lundi et initiation à la stratégie du jeu de Dames le jeudi (jusqu'à Noël).

Le coût de cette opération souvent évoqué par les médias devrait être couvert par l'aide ministérielle pendant les deux années où le « fonds d'amorçage » est prévu. En effet, les intervenants acceptent d'encadrer ces activités soit bénévolement, soit avec une indemnité très raisonnable. Qu'ils en soient remerciés ! Cependant, si nous décidions de proposer des activités périscolaires aux plus jeunes (maternelles et CP) l'équilibre ne serait plus assuré...

Afin d'enrichir encore l'offre d'activités aux enfants, nous invitons toute personne ayant une pratique, des compétences et l'envie de les partager à se proposer pour cet accueil. En particulier, des activités d'expression (plastique, théâtrale, chorale, physique ou manuelle) viendraient bien compléter le programme actuel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour en discuter et voir sur place comment s'organise ce temps périscolaire.



Le jour de la rentrée



NAP L'appel avec Isabel



NAP Activité danse le lundi soir

Jean-Claude Chevalier, Adjoint

*NAP = Nouvelles Activités Pédagogiques



Fêtes et Manifestations

REPAS DES VOISINS

Le Fays

Le 14 juin 2014, les habitants du Hameau du Fays se sont retrouvés pour la 10ème année, autour d'un repas champêtre au Lavoir du Fays. Les nouveaux et les anciens ont pu échanger et se retrouver autour d'un repas tiré du sac et un barbecue copieux. Les participants ont été nombreux et l'ambiance très conviviale.



Linant

Plus tôt qu'à l'accoutumé le 24 mai au lieu du mois d'août se tenait sur la place de Linant le repas des voisins et des amis y compris ceux de Courchamps. Une bonne cinquantaine de personnes s'étaient rassemblées au déjeuner. Chacun ayant amené couverts, vaisselle et boissons. Le temps était des plus favorable ce qui a permis aux amateurs de boules de faire une ou deux parties de pétanque pendant que les autres déjeunaient tranquillement. Encore une journée conviviale que tout le monde a apprécié et compte bien remettre cela l'année prochaine.



CYCLISME A TURNY

Course Franck Pineau

La 17ème édition de la randonnée cyclotouristique La Franck Pineau faisait étape à Turny le 14 juin 2014.

La municipalité avait mis à disposition des organisateurs la salle des fêtes afin d'accueillir tous les cyclistes pour un copieux ravitaillement bien mérité après tant d'efforts dans les côtes du Chablisien.

Seuls, les plus courageux ayant choisi les plus longs parcours (130, 160 et 200 kms) ont pu apprécier notre beau village. Les organisateurs ont tenu à remercier la municipalité dans l'Yonne Républicaine pour cet accueil bénévole au service d'un sport de loisir très agréable.

Alors, allez-y, enfourchez votre destrier et entraînez-vous, rendez-vous en juin 2015 !

Daniel Berchery



Circuit icaunais

La 3ème étape du 18ème Circuit Icaunais est passée au Saudurand et au Fays le 22 juin 2014. Ce parcours de 103 kms était réservé aux catégories de coureurs 2 et 3 ainsi qu'aux Juniors. Cette étape n°3 a été gagnée par Bastien DE VIDO du club Team Bonnat 91 en 2h 37mn 40 s.

Depuis 1997 et la création du Circuit Icaunais, les organisateurs jouent la carte du département de l'Yonne avec la volonté de trouver régulièrement de nouvelles villes étapes et faire découvrir aux coureurs et à toute la caravane, de nouveaux terroirs. Cette année encore, le pari est réussi.

14 JUILLET



Départ de la retraite aux flambeaux



Après-midi jeux dans le parc de la salle des fêtes



Concours de pétanque



Les festivités du 14 juillet à Turny

Une dernière ondée en ce dimanche 13 juillet et les lanternes s'allument pour la retraite aux flambeaux à travers le village. Alors que la Coupe du monde de football s'achève de nombreux spectateurs viennent rejoindre l'Espace Sportif des Maraults pour le traditionnel feu d'artifice suivi du verre de l'amitié.

Comme chaque année la commune organise une après-midi de jeux gratuits, et le 14 juillet petits et grands ont plaisir à se retrouver autour du tir à la carabine, chamboule-tout, pêche à la ligne, lapinodrome et autres jeux d'adresse et d'équilibre.

Alors que chacun cumule ses tickets gagnants avant de retirer ses lots, l'Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny vend ses enveloppes « toutes gagnantes » et désaltère le public à la buvette.

Le concours de pétanque organisé par l'Association Turny Pétanque connaît un franc succès avec une soixantaine de participants.

Le lâcher de ballons et un vin d'honneur clôturent cette journée festive et familiale.

Vivianne Chaussin,
Adjointe Fêtes et Cérémonies



Distribution des lots

Lâcher de ballons

Une dizaine de cartes sont revenues à la Mairie suite au lâcher de ballons (familles Muller, Combaluzier, Gillot, Achour, Leparoux, Jorge, Bolzan...).

Elles ont été postées de l'Aube, la Côte d'Or, l'Ain, la Saône et Loire et l'Isère. D'autres sont encore attendus. Un long voyage parcouru par les ballons de Turny !

>> Fêtes et Manifestations

BOOSTEZ VOTRE ÉPARGNE
Rencontrons-nous ! Faites le point avec un professionnel

Cabinet Delanoue
03 86 43 71 06 75 44 19 60
maryse.delanoue317@orange.fr

Faites comme votre banquier, gagnez de l'argent avec votre propre argent

14 rue Sainte-Catherine
89570 LINANT

PHS
Habitat Services
Pascal Hourffin

MAGASIN D'EXPOSITION

Cuisines & Bains
www.phs-89.com

87, Cours n°1 • 89600 NEUFMONTAIN • 03.86.35.14.49
44, rue de Lyon • 89200 AVALLON • 03.86.42.19.81

**EURL RAMILLON**

ENT. GÉNÉRALE DE RÉNOVATION
MAÇONNERIE COUVERTURE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS

89570 NEUVY SAUTOUR
03.86.43.48.66
ramillon.xavier@orange.fr

FOURNIER FERMETURES
STÉPHANE FOURNIER
06 79 90 42 06
fournier.fermetures@orange.fr

Menuiseries bois, alu, pvc
Stores, Bannes, Volets roulant
Vérandas, Baies vitrées
Isolation
Pose de plaques de plâtre
Revêtement de sol et mur
Portails, Clôtures

n° d'agrément : 539782607-00011
code APE : 4332A

SPORT



Yonne Tour Sport

Les enfants de Turny ont eu le plaisir de profiter d'une belle journée sportive à Chailley le 25 juillet.

Les animations installées au cœur du village pour la journée ont permis aux 6-16 ans de découvrir et de s'initier à de multiples activités : trampoline aérien, girobulle, mur d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, trikke, canoë, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes, tyrolienne, escalade, moto, jeux de ballon, quads, mini motos, piste de BMX et waterball sur piscine adaptée.

C'était la 9ème édition du Yonne Tour Sport organisée par le Conseil Général de l'Yonne, offrant la possibilité aux jeunes de pratiquer gratuitement des activités sportives originales encadrées par des professionnels sur 30 communes du département.

Hedou Funéraire
Turny - Saint Florentin



4, route de Chénnevières
89570 Turny
Tél. 03 86 35 02 08

7, rue du Faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
Tél. 03 86 35 04 50

TURNY DANSE

Gala de danse

Samedi 5 juillet dernier Turny Danse organisait son 9ème gala et ce sont plus de 400 personnes qui ont assisté au spectacle.

Après une entrée ambiance « boîte de nuit », les 50 danseuses de 4 à 23 ans réparties en 5 groupes ont présenté 24 chorégraphies au public dans de magnifiques costumes.

A cette occasion ont été invités les majorettes de Jaulges, Ludivine et Raphaël deux champions en twirling de Joigny ainsi que Ludivine et Cyril nos fidèles chanteurs. A noter également la participation de Julien et Ricardo sur deux chorégraphies avec les plus grandes.

Des moments forts tels que la chorégraphie sur *L'Aigle Noir* de Barbara, le tableau de *Robin des Bois* et la nouveauté une chorégraphie tout en led qui a enchanté la salle. Le public a également eu le plaisir de danser avec toute la troupe.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès par leur présence, par leur don ou leur aide. Merci au public. Merci aux garçons pour leur participation. Merci aux intervenants et merci aux danseuses qui ont donné tant de plaisir au public en évoluant sur toutes ces chorégraphies.

Merci à Laetitia, Lidwine, Domitille et Eleonore ainsi qu'à Justine pour s'être occupé de leur(s) groupe(s).

La nouvelle saison a commencé par une représentation pour les 4 ans du café Dilo à St-Florentin et sera suivie d'une représentation pour la fête patronale d'Avrolles.

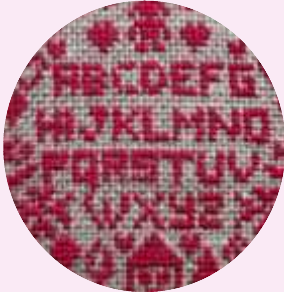
Pour leur gala anniversaire (10ème) Turny Danse vous donne déjà rendez-vous le Samedi 4 juillet 2015 à la salle des fêtes de Venizy.

La Présidente, Florence De Pinho



>> Vie associative

A Tous Points



A Tous Points s'était donné rendez-vous le samedi 6 septembre dernier pour la reprise des activités. Nous étions toutes heureuses de nous retrouver après deux mois de repos.

Les unes et les autres ont montré avec plaisir leurs ouvrages estivaux.

*Patch@brod (voir coordonnées en fin de texte) est venue proposer ses tissus à la grande joie de toutes les brodeuses.

Notre Association entame sa treizième année et compte pour l'année 2014/2015 :

24 adhérentes

Nos activités

Broderie, un peu de couture, et du cartonnage pour pouvoir présenter nos ouvrages lors des expositions.

Ateliers

Ils sont toujours en rapport avec nos ouvrages brodés afin de les mettre en valeur par le biais de la couture, du cartonnage ou de l'encadrement. Les ateliers remportent un grand succès auprès de chaque adhérente qui apprécie ainsi la finition de son travail. C'est ce qui permet lors des expositions de pouvoir présenter un même ouvrage brodé fini de manière différente.

Réunions

Nos réunions sont fixées toutes les 3 semaines environ, le samedi après-midi de 14 h à 17 h. Pour l'année qui vient de commencer, un atelier différent sera réalisé lors de nos réunions mensuelles. (finition couture ou cartonnage). Malgré notre succès, nous devons rester vigilantes quant au nombre d'adhérentes afin que chacune ait sa place dans la salle des Associations.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la Mairie de Turny qui fera suivre. Le calendrier des réunions pour l'année en cours est à votre disposition en Mairie dès maintenant.

La Présidente Valérie Mireux

*<mailto:patchabrod@wanadoo.fr> - 10190 DIERREY ST JULIEN - Tél/Fax : 03.25.73.01.48

Elodie Prunier
26, av Joséphine Normand
Route de Saint-Florentin
89210 Brienon-Sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h-12h/14h-19h
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h

Tél : 03 86 43 84 34
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr

Association Sportive de Turny

❖ Tous les mardis de 19h45 à 20h45 : gymnastique (hors vacances scolaires sauf pendant les vacances de février où les cours sont assurés)

❖ Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 : Yoga (hors vacances scolaires)

Présidente : Yannick PASSERA Tél : 03 86 35 00 05



Vie associative

Théâtre

La compagnie du  parapluie

Après une courte trêve estivale, la compagnie a repris ses répétitions afin d'être prête pour le 25 octobre. En effet, comme l'an dernier, nous aurons le plaisir d'animer le repas organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers, et nous nous concentrons pour vous offrir une très agréable soirée.

Vous retrouverez à cette occasion le groupe ayant joué **Le Ticket** en avril dernier, renforcé par deux nouvelles comédiennes, très jeunes, Louise et Justine, qui vont faire leurs premiers pas sur scène, et le retour d'Anthony.

Malgré tout, pour donner la réplique à nos comédiennes (11), l'effectif ne compte que quatre comédiens. C'est pourquoi nous aimerions accueillir des hommes d'où l'annonce ci-dessous.

En attendant ce prochain rendez-vous, nous vous souhaitons de bons divertissements.

Daniel Guillemin



L'amicale des sapeurs-pompiers de Turny
vous propose son 2^e
Diner-Spectacle
Animé par
La compagnie du  parapluie

Le samedi 25 octobre 2014 à 20h
(Démarrage du spectacle à 20h30 précise)
À la salle des fêtes de Turny

Au programme :
Menu gourmand entrelacé de ses sketches savoureux

Entrée 23€ - nombre de places limité
Enfant de - de 5 ans : gratuit
Enfant de 5 à 12 ans : 11€

Contact et réservation :
Christelle GALLOIS au 03 86 43 70 26
Christian HANNIET au 03 86 35 34 94
Date limite d'inscriptions : 22 octobre 2014

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

OFFRES D'EMPLOIS (plusieurs postes)

Vous êtes un homme âgé de 25 et 50 ans, vous avez quelques talents de comédien (tous les hommes en ont !), vous avez simplement envie de vous amuser dans une bonne ambiance. L'esprit de groupe, la bonne humeur et accessoirement le bricolage font partie de vos qualités... Alors venez rejoindre la Compagnie qui fonctionne chaque vendredi soir à la salle des fêtes.

Rémunération : Quelques parts de gâteaux en cours d'année et les applaudissements du public à chaque spectacle.



Vie associative

Ensemble Pour les Ecoles de Turny EPET

Nos *bouts d'choux* ont fait leur rentrée et maintenant c'est le moment de faire la nôtre !

Nous repartons pour une année de loisirs créatifs pour les enfants des écoles de Turny. L'association a pour but de participer aux sorties scolaires (pour les familles adhérentes) et aux achats de matériel ludique/pédagogique.

Et cette année, nous avons pu concrétiser un des projets : achat d'un pont de singe en bois pour les maternelles et d'un ensemble de 3 filets de Badminton avec de nombreux accessoires ainsi que des ballons de volley-ball pour les primaires.

Ils seront installés dans les cours respectives par les parents-bénévoles.

NB : tout le matériel acheté est conforme aux normes des collectivités.



La motivation du bureau et des bénévoles, reste grande et nous avons hâte de la partager avec les nouveaux parents durant cette année 2014/2015.

Bonne reprise à tous !

Pour tout renseignement contacter le bureau :

Combaluzier Laetitia : 03 86 43 26 51

Gallois Christelle : 03 86 43 70 26

Bolzan Florence : 06 27 35 08 21



Turny Pétanque

Le jour du 14 juillet 2014, l'Association Turny Pétanque a organisé un concours de pétanque sur l'ancien court de tennis, le terrain de pétanque n'étant pas réalisé à ce moment.

Ce sont 16 équipes en doublette qui se sont confrontées dans une ambiance conviviale parfois acharnée. Ce concours s'est déroulé sur trois parties par un temps magnifique, ce qui a permis à bon nombre de personnes de suivre en spectateurs l'évolution des joueurs.

A la clôture du concours, proclamation des résultats, coupes et lots ont été distribués aux meilleurs classés, aux équipes féminines et aux ados ainsi qu'une récompense à tous les joueurs.

La journée s'est achevée par un lâcher de ballons et un vin d'honneur offert par la commune.

>> Nos Associations

Cercle généalogique de Turny



Remonter le temps pour retrouver ses aïeux. Fouiller dans les archives, identifier des visages sur des photos jaunies, chercher des documents... La généalogie séduit toujours plus de Français, de tous âges.

Le Cercle généalogique de Turny a pour ambition de diffuser la connaissance de la généalogie auprès des habitants de Turny et des villages alentours.

Il favorise les recherches sur la généalogie des familles et l'histoire locale, sensibilise à l'étude et à la conservation des archives familiales et initie des projets (écriture, expositions, conférences) permettant la diffusion de ses travaux comme ceux des généalogistes amateurs locaux.

Projets en cours

❖ Vendredi 10 octobre 2014 à 20h

Conférence « la Vie des Poilus » par Michel Mauny, Chercheur en Histoire
Salle de la Fontaine, place de la Mairie à Chailley. Entrée gratuite.

❖ Edition d'un Livret « les Poilus de Turny »

❖ Les familles du hameau du Fays au début du 20ème siècle.

❖ Conférence « Les familles de Turny au 19ème siècle » par un généalogiste qualifié

Si vous souhaitez vous associer à un de ces projets,
prenez contact avec le Cercle Généalogique de Turny
Courriel : veroniquebattut@orange.fr

Aide à domicile



L'année 2014 fut pour l'ADMR marquée par des événements qui ne l'ont pas empêchée de poursuivre ses activités auprès des familles et des personnes âgées.

Ces événements ont été d'abord le décès de Chantal Veilande, aide à domicile, à qui nous rendons hommage pour sa gentillesse et son dévouement.

Puis ce fut le déménagement qui s'est opéré durant le mois d'août.

L'ADMR se situe actuellement 1 rue Abel Boichut à Chailley.

Pour toute correspondance l'adresse est :

Association A.D.M.R

1 place de la Mairie

BP11

89770 Chailley

Les horaires d'ouverture sont toujours le Mardi et Vendredi de 9 h à 16 h.

Vous pouvez joindre la coordinatrice Madame Florence Haulcoeur au 03 86 35 30 88 ainsi que Madame Monique TAMBORINI au 03 86 56 22 49 en cas d'urgence.



L'A.D.M.R. c'est aussi l'organisation d'une journée fleurs qui a lieu au mois de mars, un repas préparé par les bénévoles de l'association et ouvert à tous ainsi que la vente de calendriers.

Les personnes intéressées par le bénévolat peuvent nous contacter et adhérer à l'association. La cotisation annuelle est de 5 €.

Nous tenons à remercier la municipalité de Turny pour la subvention qu'elle nous a accordée pour l'année 2014.

La Présidente. Madame Tamborini

>> Travaux

Aménagement de l'espace Lavoir et Mare du Fays

La Mairie a engagé les travaux d'aménagement de l'espace autour du lavoir du Fays. Ont été installés, par l'association Vitavie, une table de pic-nic, un banc et une poubelle réalisés en bois afin de s'intégrer dans le paysage. Le terrain a été aplani et ensemencé par les habitants. Le verger communal est entretenu et accessible.

Un terrain de boules est en cours de finition. La surface est créée, il reste les rondins de bois à installer par les habitants.

Ainsi l'espace du Lavoir-Mare du Fays, élément remarquable du patrimoine rural, est mis en valeur. Il continue à être un lieu de rencontre pour les habitants, les joueurs de boule, les cyclistes, les randonneurs... et tous les amoureux de beaux endroits.



Terrain de pétanque Communal

Le terrain de Pétanque est opérationnel depuis début septembre. L'entreprise Fortini a débuté les travaux fin juillet sur la réalisation du terrain de pétanque situé chemin de Ronde derrière la salle des fêtes ainsi qu'un jeu de boules Espace sportif des Maraults.

L'Association *Turny Pétanque* a réalisé l'entourage du terrain de pétanque et du jeu de boules. Il est rappelé que le terrain est réservé aux joueurs adultes et ados. Les vélos ainsi que les mobylettes y sont interdits.



Terrain de pétanque Chemin de Ronde



Terrain de boules Espace des Maraults

Le terrain multisport va prochainement être complété par un ensemble de jeux pour les plus jeunes.

>> Travaux



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- 

• Ne restez pas seule. Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- 

• Privilégiez vos déplacements (commerce, banque) et faites-vous accompagner.
- 

• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- 

• Favorisez votre opération « tranquillité seniors » : si vous êtes isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux côtés de votre comité, lorsque les circonstances le justifient.
- 

• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

- 

• Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- 

• Évitez de détenir trop d'espèces, privilégiez les paiements par carte bancaire.
- 

• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plomber, électricien...). vérifiez sa qualité auprès de votre troupeau avant de lui ouvrir.
- 

• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sur le bras.
- 

• Sur Internet, ne communiquez jamais vos données bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
- 

• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- 

• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piétons, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes » sur le site www.interieur.gouv.fr



Projet éolien

Une ultime réunion a eu lieu avec Enertrag, promoteur du projet, et les 4 communes concernées.

Enertrag nous a annoncé la fin du projet. En effet le Ministère de la Défense a renforcé la protection de ses zones de vol à basse altitude (voltage : secteur de vol tactique), excluant la construction d'éolienne. Une telle zone couvre une partie importante du département de l'Yonne. Sans appel possible, cette contrainte met fin à toutes constructions de ce type sur la zone. Jusqu'ici la tolérance était de mise.

N'en déplaise aux détracteurs qui affirmaient que, en cachette, les éoliennes seraient construites, cet épilogue démontre le contraire, et par là même la difficulté de réaliser des projets. Espérons que cette zone apporte moins de nuisances qu'un champ éolien.

Précisons que l'abandon du projet n'est pas une décision de nos communes mais de la société Enertrag.

S. Gallois

Propreté des lieux publics

Le terrain multisport est réservé à l'utilisation par les familles et les jeunes.

En aucun cas il ne peut servir à la promenade des animaux domestiques.

Dans l'intérêt de tous, merci de respecter la propreté des lieux qui sont entretenus régulièrement. Des poubelles sont installées pour recevoir vos déchets.



De façon générale les espaces publics ne sont pas réservés aux déjections canines. Il en est donc ainsi pour le jardin derrière la mairie où les enfants font du sport, le Lavoir des gueules de loup à Linant,

le terrain de la Mare du Fays.

Les chiens au comportement imprévisible doivent être tenus en laisse.

>> Agenda

Dimanche 12 octobre à 10h30 **Inauguration terrain de pétanque** Chemin de Ronde à Turny

Samedi 18 octobre **Sortie Connaissance de la forêt de Turny** avec l'ONF rendez-vous à 14 h devant la Mairie (Inscription conseillée à la mairie avant le 16 octobre)

Vacances scolaires du 18 octobre au 2 novembre

Samedi 24 octobre à 20h **Diner Spectacle** *Amicale des sapeurs-pompiers de Turny*
(date limite de réservation le 22 octobre)

Mardi 11 novembre à 11h **Cérémonie au monument aux morts**

Samedi 22 novembre **Loto** de l'Association des Amis du Patrimoine Salle des fêtes

Samedi 29 novembre **Balade des Lucioles** (EPET)

Samedi 13 décembre **Noël des enfants**

Samedi 19 et Dimanche 20 décembre Distribution des **colis de Noël** aux Aînés (CCAS)

Vacances scolaires du 19 décembre au 4 janvier

Samedi 10 janvier à 15 h **Voeux du Maire** Galette des rois
19 h Repas des forces actives

Dimanche 8 février **Sortie au Théâtre à Troyes** *La Belle Hélène*
Réservation à la mairie avant le 31 octobre



Journée inaugurale à Turny du terrain de pétanque

L'association Turny Pétanque organise le dimanche 12 octobre 2014 une journée afin de faire découvrir le nouveau terrain de pétanque et l'association qui animera le concours ce jour-là, mais aussi tout au long de l'année des activités liées aux Boules : jeu de Boules molles en intérieur, ainsi que le jeu de Mollky et la Pétanque bien sûr en extérieur en fonction du temps.

Rendez-vous le 12 octobre à 10h30 pour l'inauguration

Déjeuner sur place (pique-nique tiré du sac)

A 13h rendez-vous pour les inscriptions aux concours

Surtout n'oubliez pas vos boules !